



Rapport moral pour l'A.G du 28 octobre 2022

Ce rapport moral est marqué par le décès de la présidente de l'association "Anne Lainey" le 19 mai 2022 dans un accident de voiture. Nous renouvelons nos condoléances à toute la famille et une pensée particulière aujourd'hui pour Philippe Lainey son époux. (*Faire une minute de silence*).

De ce fait le bureau est composé du trésorier : Mr schmitt et du secrétaire Mr Delespine. Ces six derniers mois nous avons essayé de faire perdurer l'association et de voir avec certains adhérents comment assurer sa continuité et d'organiser aujourd'hui cette assemblée générale.

L'association "La Bascule " est jeune et malgré tout a permis déjà de mettre en valeur une partie de notre patrimoine, en réalisant deux brochures " Autour des croix de Bussière-Dunoise " et " Visite de l'église de Bussière-Dunoise ". La première brochure, le stock est déjà épuisé, aussi l'association devra se prononcer pour en faire éditer ou pas de nouveaux exemplaires.

Depuis la dernière Assemblée Générale, qui s'est tenue le 16 octobre 2021, on peut noter trois rendez-vous avec la municipalité, le 19 novembre 2021, avec Monsieur Le maire Christophe Lavaud, puis le 16 et le 28 février 2022 avec Monsieur Mathieu Lamoureux, responsable des associations. Lors de ces rendez-vous les échanges ont porté sur l'entretien de l'Eglise et la rénovation de la statue " la vierge et l'enfant ". Une visite de l'église a eu lieu le 28 février avec Monsieur Mathieu Lamoureux.

Depuis la dernière Assemblée Générale, l'association a décidé de créer un blog ou site Internet pour mieux se faire connaître. (Ne pas oublier de s'inscrire à la Newsletter).

Lors de la dernière Assemblée, Me Lainey soulignait l'importance du petit patrimoine de nos villages, lavoirs, fontaines, puits, travaux, etc...il faut que notre association soit l'aiguillon pour encourager nos concitoyens à protéger et restaurer ce patrimoine. En même temps nous constatons que l'église continue à se dégrader et nous allons poursuivre les actions d'alertes vis-à-vis de la municipalité pour espérer un jour sa rénovation. Rappelons que des visites du technicien des bâtiments de France ont déjà eu lieu et qu'un constat a déjà été réalisé. Constatons que d'autres associations ont permis la rénovation de leur église comme celle la commune de Naillat.